

que le Conquérant dans la balance de l'Europe. L'Empire a déjà répondu à la dernière note des Ministres français, qui, en cédant sur le territoire de Kehl et de Cassel, avoient persisté dans des prétentions très-onéreuses, en avoient même élevé de nouvelles, s'étoient érigés en protecteurs de quelques villes libres, et avoient menacé l'Allemagne de la propagation de leurs principes en cas de rupture. La Députation de l'Empire a fait justice et de la protection et des menaces, autant qu'elle le pouvoit avec des armes diplomatiques. Les menaces montrent aux Souverains ce que c'est que l'hypocrite respect du Directoire pour les gouvernemens; la protection a étonné jusqu'aux protégés, qui, pour la plûpart, ne se doutoient et ne se soucioient guères d'un pareil honneur. Mais en appréciant, comme elle doit l'être, une protection de ce genre, ils s'estimeront encore heureux de n'avoir à subir que celle-là, et de n'être jamais atteints de celle dont le Directoire a gratifié quelques peuples, les Vénitiens par exemple ou les Suisses.

Parmi les nouvelles prétentions qu'ont élevées les Ministres français, vous avez remarqué la condition imposée à l'Empire de laisser la rive droite du Rhin sans défense. La Députation y a consenti. Elle n'a pas été également facile sur la proposition relative au péage d'Elsfleth: mais, par une singularité assez remarquable, quoique